



COVID-19 Rapport commercial quotidien au intervenants de l'industrie

MESSAGE CLÉ

**Nos frontières demeurent ouvertes et les opérations commerciales sont en activité
comme d'habitude.**

Mise à jour/ Nouvelle information

L'ASFC va afficher un avis concernant des renseignements sur l'application du [Décret de remise à l'égard de marchandises devant être utilisées dans des cas d'urgence](#) (C.R.C., ch. 768) et du numéro tarifaire 9993.00.00 du [Tarif des douanes](#) en réponse à la pandémie de COVID-19. Le décret de remise permet l'exonération des droits et taxes au titre du numéro tarifaire 9993.00.00 sur les marchandises requises lors d'une urgence, et qui sont importées par les entités fédérales, provinciales ou municipales concernées, comme les centres de soins de santé, ou en leur nom, et par les membres des organismes de premiers intervenants, comme les services de police et d'incendie et les groupes de défense civile locaux, y compris les équipes d'intervention médicale, ou en leur nom.

Opérations régionales

Rien à fournir pour le moment.

Vos questions

En cas de détournements imprévus de vols transportant des EFV, l'Agence examinera ses procédures habituelles pour faciliter les processus de mainlevée et d'examen.

Sur quoi nous travaillons:

- Répondre aux préoccupations liées à la soumission de documents papier pour traitement (partenaires de la chaîne commerciale et la disponibilité du personnel)
- Répondre aux enjeux de santé pendant le processus d'importation

Autres sources de renseignements

Si vous désirez soumettre vos préoccupations, veuillez svp les faire parvenir au CCACF à BCCC-CCACF@CBSA-ASFC.GC.CA.

Contacts

Fred.Gaspar@cbsa-asfc.gc.ca

Bureau # 613-957-3511

Cellulaire # 343-542-9240

Doug.Band@cbsa-asfc.gc.ca

Bureau # 613-954-7338

Cellulaire # 613-295-5992

Le Service d'information sur la frontière (SIF): Du Canada (Sans frais) - 1-800-461-9999 / De l'extérieur du Canada (Frais interurbains applicables) - 1-204-983-3500